

COMPTE RENDU

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

MERCREDI 12 FÉVRIER 2025 À 18H30

Présents : Llanas Michel, Frédéric Galibert, Emmanuelle Puy, Marina Guyon, Pascal Duflot, Joahnni Conesa, Patrick Masselot, Isabelle Aubry

Absents excusés : Riera Christine,

Absents représentés : Batardière Christine donne pouvoir à Galibert Frédéric, Degeilh Florence donne pouvoir à Puy Emmanuelle

Secrétaire de séance : Isabelle Aubry

Ordre du jour :

1-Validation du PV de la séance du 17/12/2024 à l'unanimité.

2 - Travaux Investissement 2025

A- Rénovation du bâtiment de la mairie – Avant-projet et Demande de subvention

M. le Maire rappelle que la commune a sollicité les services de Mme Gaea Kyriaco, Architecte, pour faire l'étude de faisabilité pour l'aménagement des bureaux, l'accessibilité de la mairie et la rénovation énergétique du bâtiment.

Suite aux différentes réunions, Mme Kyriaco nous a fourni les plans finaux de l'étude de faisabilité avec son chiffrage estimatif des travaux, ainsi que sa proposition d'honoraires pour la maîtrise d'œuvre mission complète.

Coût estimatif de l'avant-projet de l'opération :

	HT	TTC
MISSION ETUDE DE FAISABILITE	9 320.00	11 184.00
ETUDE DE FAISABILITE	280 804.50	336 965.40
MISSION MAÎTRISE ŒUVRE + BUREAU ETUDE FLUIDE	36 400.00	43 680.00
A PREVOIR APPEL D'OFFRE DIAGNOSTICS AVANT TRAVAUX CSPS BUREAU DE CONTRÔLE	ESTIMATION 50 000.00	 60 000.00
TOTAL	376 524.50	451 829.40

La 1ere phase de chiffrage du projet étant terminé, M le Maire demande au conseil municipal de valider ce projet présenté lors de la réunion de travail et l'autoriser à solliciter des subventions les plus élevées possible aux organismes suivants :

- ETAT – DETR/DSIL ET FONDS VERT
- DÉPARTEMENT
- RÉGION
- SUBVENTION SYDEEL

TOTAL SUBVENTION ESPÉRÉE 80%

- AUTOFINANCEMENT COMMUNE 20% SOIT 73 440.90 €

Voté à la majorité : 8 Pour : Michel LLanas, Frédéric Galibert, Emmanuelle Puy, Florence Degeilh, Jhoanni Conesa, Patrick Masselot, Isabelle Aubry, Christine Bartadière

1 Contre : Pascal Duflot

1 Abstention : Marina Guyon

B- Travaux rénovation EP par le Sydeel et demande de subvention

Mr le Maire présente le projet et le coût financier. Il propose de demander une subvention au Département.

Modernisation du réseau d'éclairage public Chemin de St Jean

Coût de l'opération :	34 680.00 € TTC
Participation Sydeel 50% du HT Prise en charge de la TVA	14 050.00 € TTC
Participation Commune TTC	14 541.09 € TTC

Modernisation du réseau d'éclairage public : Route de St Michel Rues des Oiseaux et Bellevue

Coût de l'opération :	20 040.00 € TTC
Participation Sydeel 50% du HT Prise en charge de la TVA	8 350.00 € TTC
Participation Commune TTC	8 402.64 € TTC

Demande d'une subvention sur la part communale au Département dans le cadre de l'AIT PLAN DE FINANCEMENT

COUT OPERATION TTC	14 541.09 € + 8402.64 € SOIT 22 943.73 € DONT TVA 91.09+ 52.64
COUT OPERATION HT	22 800.00 €
DÉPARTEMENT AIDE À L'INVESTISSEMENT TERRITORIALE 50 %	11 400.00 €

Vote : à l'unanimité

3 – Subventions aux associations – année 2025

A ce jour, plusieurs demandes de subvention d'associations ont été reçues en mairie. Mr le maire propose d'accorder une subvention aux associations ci-dessous et dit que les sommes seront prévues au budget 2025.

<u>ASSOCIATIONS</u>	Subvention 2025	VOTE
LEDA Orphelins Pompiers Souvenir Français Ass culturelle de Cuxa FSE (Collège sortie scolaire Mer) Lycée (sortie scolaire séjour Ski)	120.00 60.00 120.00 100.00 200.00	A l'unanimité 10 Pour 0 Contre 0 Abs
Ass. Comité Fêtes Codalet	3000.00	8 Pour 0 Contre 0 Abs Mr Galibert ne participe pas au vote
Ass. Jardins Familiaux	100.00	9 Pour 0 Contre 0 Abs Mr Conesa ne participe pas au vote
ASA canaux Llitera	1500.00	9 Pour 0 Contre 0 Abs Mr Masselot ne participe pas au vote

4 – Communauté de Communes Conflent Canigó : Sollicitation d'intérêt pour la démarche PAEN pilotée par le Département.

Le Département a mis en place une démarche stratégique portant sur la création d'un Périmètre de Protection et d'Aménagement des Espaces Agricoles et Naturels (PAEN). Ce dispositif réglementaire a pour but de protéger durablement les espaces agricoles et naturels en interdisant l'urbanisation pour une durée maximale de 10 ans, renouvelable.

Cette démarche s'inscrit dans les objectifs que mène la Communauté de Communes Conflent Canigó dont les travaux du Projet Alimentaire Territorial – PAT et la défense du monde agricole sur notre territoire.

La Communauté de Communes sollicite les communes pour savoir si elles sont intéressées pour la mise en place du PAEN et prête à participer à cette initiative.

DÉBAT : Sur la commune, existence de zones potentiellement constructibles et de zones agricoles. Cela a été discuté en Communauté de Communes. De nombreuses questions restent en suspens, et vont être posées à la Communauté de Communes. A suivre

5 - Divers

- **Adressage** : Réunion de travail le 13/02/25 avec le Groupe la Poste sur le tableau de Classement de Voies.

- **Fibre** : Plusieurs problèmes pour l'installation de la fibre ressortent chez nos administrés. M. le Maire appelle les administrés à s'en préoccuper et à faire remonter les données le plus rapidement possible avant la suppression du cuivre.

- **Antenne TDF** : Dans le cadre du déploiement du réseau SFR, le 10/02/2025, la société TDF a déposé une déclaration de travaux pour implanter un pylône de 30 m de hauteur pour servir d'antenne-relais, sur la parcelle A 0117 à proximité de la chapelle St Jean.

Un Dossier d'Information Mairie (DIM) nous a été transmis pour être consulté par toute personne intéressée par ce projet.

Le conseil municipal (9 contre et 1 abstention) se prononce défavorable à l'implantation actuelle de l'antenne-relais TDF.

Séance levée à 19h35

Michel Llanas

Isabelle Aubry